

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
 JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.
 BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
 Six mois, 10 » — 13 »
 Trois mois, 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 9 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 03 minutes du matin, Express.
 9 — 02 — — Omnibus-Mixte.
 1 — 33 — — soir, Omnibus-Mixte.
 4 — 13 — — Express.
 7 — 28 — — Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
 8 — 35 — — Omnibus-Mixte.
 9 — 50 — — Express.
 11 — 54 — — Omnibus-Mixte.
 5 — 57 — — soir, Omnibus.
 10 — 34 — — Express.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 30 c. la ligne.
 Dans les réclames 30 —
 Dans les faits divers 50 —
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
 Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
 Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
 chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

Les conférences de M. Frère-Orban continuent. A la suite de la dernière note du ministre belge et de l'examen qui en a été fait, on a, dit-on, reconnu qu'il était possible de trouver les éléments d'un rapprochement, et on se livre, dans ce sens, à une étude très-sérieuse.

On écrit de Bruxelles à la Patrie que le gouvernement belge tient à arrêter, sans retard, la base d'un compromis et qu'il n'est pas éloigné d'accueillir un système qui se rapprocherait beaucoup des premières bases françaises.

Lundi soir a eu lieu la clôture de la session législative.

L'ordre du jour de la séance annonçait la suite de la discussion du budget extraordinaire, et le débat sur la loi des pensions aux anciens militaires de la République et du premier Empire.

Le budget extraordinaire a été adopté par 226 voix contre 14 et le projet de pensions aux anciens militaires par 218 voix contre 6.

Une allocution du président remercie la Chambre de son concours sympathique; il loue son intelligence et son dévouement patriotiques.

Le président lit ensuite le décret clôturant la session et les députés se séparent en criant : *Vive l'Empereur !*

Les révélations contenues dans l'ouvrage

publié par l'état-major autrichien viennent de provoquer, avec plus de violence que jamais, la reprise de la polémique entre les journaux de Vienne et de Berlin. Le télégraphe nous signale un article de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, dirigé contre l'Autriche et plus particulièrement contre le cabinet de M. de Beust. Selon le journal officieux de Berlin, M. de Beust, par la publicité donnée à la note du 20 juillet 1866, cherchera une rupture avec la Prusse afin de prendre sa revanche de Sadowa.

L'effet produit à Berlin par cette révélation inattendue a été, dit la *Germania*, véritablement foudroyant.

Un instant il aurait été question de citer M. de Goltz devant un tribunal d'Etat sous l'accusation de négligence dans les affaires diplomatiques, mais on a découvert que l'ambassadeur est tout-à-fait innocent, et que la dépêche qui dévoile les sentiments et les véritables idées politiques du roi de Prusse et de son premier ministre avait été interceptée pendant la guerre par les Autrichiens.

La colère qui règne dans les régions gouvernementales de Berlin est d'autant plus grande qu'il est impossible de contester l'exactitude de ce document révélateur.

La *Correspondance du Nord-Est* nous apprend que le gouvernement prussien vient d'envoyer à Florence le général de division von Lattre, chargé d'une mission spéciale. S'agit-il d'empêcher la publication de documents semblables à ceux que contient l'ouvrage de l'état-major autrichien et de prouver aux Italiens qu'on ne les a pas du tout abandonnés en 1866? Cela sera quelque peu difficile, surtout s'il est vrai qu'il reste encore à faire

connaître une partie des documents qui, tombés dans les mains du gouvernement autrichien, ont été communiqués immédiatement par lui à son nouvel allié.

La polémique entre les journaux de Berlin et de Vienne continue, et les révélations se suivent.

La *Gazette de Magdebourg* dit qu'en 1866, lorsqu'un de ses correspondants parla dans ses colonnes de la probabilité de l'annexion de la Hesse, du Holstein, du Nassau et du Hanovre, la *Correspondance provinciale* de Berlin avait sans doute une réponse toute préparée, car elle répliqua immédiatement qu'une telle supposition sur la politique étrangère de la Prusse était « une trahison à la patrie. »

Bientôt après cependant, cette trahison à la patrie, malgré les assertions de la *Correspondance provinciale*, était accomplie, et, comme on l'a vu, ce n'est pas M. de Bismark, mais bien un tout autre personnage qui l'avait exigée, sous menace de donner sa démission, c'est-à-dire : d'abdiquer.

L'ouverture du Parlement hongrois a eu lieu, ainsi qu'elle était annoncée, le 24 de ce mois, par l'empereur François-Joseph. Sur le château flottaient, à côté du drapeau impérial, les drapeaux hongrois et croate. Les membres de l'extrême-gauche ne se sont pas présentés, comme il était aisé de le prévoir d'après les débats précédents; mais les magnats et les députés de la majorité et du centre gauche étaient presque au complet, les magnats tous dans leur riche costume national.

Le roi a lu son discours au milieu d'un

silence solennel qui a été interrompu deux fois par des vivats enthousiastes. Ils ont repris à la fin de la lecture avec une force nouvelle et se sont prolongés longtemps. Immédiatement après la cérémonie, les députés et les magnats se sont rendus dans les salles de leurs séances, où le discours a été lu de nouveau.

On dit que le cabinet de Saint-Petersbourg vient d'envoyer une note assez énergique à la Porte, en lui demandant l'abrogation de la loi sur la nationalité ottomane, qui a été promulguée dans les derniers jours de janvier, ou au moins l'autorisation pour les Grecs qui se sont faits sujets turcs, lors du dernier conflit turco-grec, de redevenir sujets helléniques. Si le général Ignatief, qui a son congé depuis six semaines, n'a pas encore quitté Constantinople, c'est assurément qu'il est chargé par son gouvernement de rapporter à Saint-Petersbourg une réponse décisive de la Porte. La *Correspondance du Nord-Est* croit pouvoir assurer que cette réponse équivaudra à un refus net et catégorique.

La *Perseveranza* du 22 avril donne les détails suivants sur une conspiration découverte à Milan :

« Il paraît que Mazzini, dans sa nouvelle conspiration, avait envoyé des programmes-circulaires dans lesquels les affiliés étaient divisés en sections subdivisées en d'autres fractions.

» Le caractère du mouvement était tout-à-fait mazzinien. Dans la répartition des forces insurrectionnelles, Milan formait un des centres principaux, avec des ramifications à l'é-

FEUILLETON.

15

LA CENDRILLON DU VILLAGE,

Par RAOUL DE NAVERY.

(Suite.)

X.

Les nouvelles circulent vite dans les villages.

On sut bientôt que la famille Labourdais annonçait des prétentions exorbitantes, et que Chiffon quitterait la ferme des Boulaies.

Chacun prit une part sincère au malheur qui atteignait encore une fois la courageuse fille. On se promit de lui aider, on alla la voir, la consoler, lui prodiguer des témoignages de sympathie.

On s'étonnait de ne point la trouver en larmes et de voir que la marche ordinaire des choses n'était changée en rien. Le devoir ne connaît pas le caprice.

Parmi les gens du village qui s'inquiétaient le plus de la position dans laquelle allait se trouver Chiffon, Martin le meunier, quoique le moins prodigue de paroles, fut celui que cette nouvelle préoccupa le plus vivement.

Il recueillit pendant toute une semaine les propos

qu'il entendit; puis, le lundi suivant, chargeant deux sacs de blé sur le dos de son mulet, il se dirigea du côté de la mesure de la mère Campêche.

En voyant venir Martin, la vieille femme s'imagina qu'il avait besoin de ses services pour quelqu'un de sa maison.

Elle le pria d'entrer, lui donna la seule chaise, prit un escabeau et se mit à éplucher des herbes.

— Mère Campêche, dit Martin en enlevant les deux sacs et les posant dans un angle de la salle, vous avez toujours été complaisante à mon égard et serviable à l'occasion : les meules n'ont jamais broyé de si beau froment, et je vous apporte de quoi mettre du pain dans la huche.

— Grand merci, dit-elle; mais quoi que j'aie fait pour vous ce que vous avez paru souhaiter, je ne crois pas que vous me fassiez cadeau de deux sacs de farine pour mes services passés.

— Alors ce sera pour les services à venir.

— Nous y voilà ! pensa la mère Campêche.

— J'ai cinquante ans, dit Martin, une soixantaine de mille francs argent comptant, mon moulin, trois chevaux, et deux mulets... J'ai la réputation d'un honnête homme.

— Un peu dur au pauvre monde, objecta Campêche.

— Juste, voilà tout !... Mettez, si voulez que j'aime

l'argent, cela est vrai ; mais ce qu'il faut avouer aussi, c'est que j'ai su...

— Donner quelques sacs de farine, dit Campêche.

— Vous êtes toujours méchante.

— Pourquoi n'êtes-vous pas franc ?

— Moi !

— Sans doute, vous ; mais allez toujours.

— Je vous disais donc que je pourrais dans certaines circonstances me montrer aussi généreux qu'un autre.

— Citez une occasion.

— Supposez que je songe à me marier, par exemple? eh bien ! je demanderai que la jeune fille à qui je pense soit sage et bonne, et je ne regarderai pas si elle est riche.

— C'est bien raisonné; mais la jeune fille pensera peut-être que vous avez cinquante ans et les cheveux gris.

— Je sais cela, dit Martin; aussi vous vous imaginez bien, mère Campêche, que je n'ai pas jeté les yeux sur une fille légère et coquette. Il me faut une femme habituée à la direction d'une maison, prévoyante, bonne, indulgente enfin...

Une femme comme il n'y en a pas.

— Comme il y en a une.

— Dans ce village?

— Dans ce village.

— Nommez-la donc, alors, cette merveille.

— Chiffon, des Boulaies.

— Chiffon ! vous pensez à demander Chiffon en mariage ?

— Je viens vous l'annoncer.

— Vous n'y avez pas réfléchi, Martin.

— J'y songe depuis trois mois.

— Mais Chiffon ne se mariera jamais.

— Pourquoi cela ?

— Mais sa mère, ses frères, sa famille enfin...

Chiffon n'est pas une jeune fille comme les autres; elle a adopté et pris pour elle toute la charge des enfants, celle de la ferme, et d'Agnelet par-dessus le marché... Elle est la femme du dévouement par excellence; mais, j'en suis persuadée, elle ne se mariera jamais.

— Ses frères sont grands, Céleste est une belle-fille, qui ne manquera pas d'épouseurs.

— Et l'orphelin ?

— Agnelet... Un mari qui aimerait bien Chiffon se chargerait de l'enfant.

— Et vous seriez ce mari-là ?

— Si elle le voulait.

— A vrai dire, vous ne feriez pas une mauvaise affaire : Chiffon serait la fleur des meunières. Mais Chiffon veut un mari qui croie en Dieu, et l'église ne vous connaît guère.

gard des villes voisines. La distribution des armes était déjà commencée : c'étaient des bombes à la Orsini et des revolvers. Les amis de Sicile, qui avaient été forcés de se sauver de Naples, il y a quelques jours, s'étaient donné rendez-vous à Milan. La plupart des conspirateurs étaient des étrangers à la ville. Au point du jour, dimanche, Milan devait être éveillée par les décharges et explosions des bombes et des revolvers. On devait s'emparer de tous les officiers n'habitant pas les casernes, et l'on devait tout d'abord enlever d'assaut la préfecture, le commandement militaire, la municipalité, la questure, la caserne des carabinieri, afin d'ôter toute direction à la répression du mouvement.

Les conjurés avaient à leur tête deux hommes contre lesquels avaient été décernés des mandats d'amener et qui étaient coupables de graves délits. Selon toute probabilité, le parti garibaldien n'était pas impliqué dans l'affaire, encore bien qu'il sût parfaitement tout ce qui se tramait. Certains voyages avaient peut-être pour objet de faire disparaître des dissentiments apparents : il s'agissait surtout de la direction du mouvement. Chaque parti mazzinien ou garibaldien voulait en avoir la direction.

Il a circulé beaucoup d'argent. D'où venait-il ? On l'ignore. Mais l'or circulait, et beaucoup de gens arrêtés ont offert des sommes considérables aux officiers de sûreté publique pour être relâchés. Ces sommes ont été refusées avec mépris. Dimanche, vers midi, toute la trame était découverte. Les chefs étaient arrêtés et tous les plans éventés. La population, surprise, incrédule, semblait refuser de croire qu'il existât une pareille conspiration. Le travail en avait été préparé de longue main, et les listes des personnes à arrêter à leur domicile étaient très-bien faites.

Trois centres de l'insurrection ont été découverts : l'un rue de l'Ambrosiana ; il s'y trouvait des bombes Orsini, des revolvers, de la poudre fulminante, des plans et des listes. Sur la place del Verzie ont été arrêtés les principaux chefs de la conspiration. On a saisi des lettres autographes de Mazzini, des dépêches chiffrées par les affiliés. Ces chiffres étaient si bien combinés qu'il était impossible de rien deviner. Dans le troisième centre il y avait aussi des documents importants.

C'est à l'autorité judiciaire, maintenant, à retrouver toutes les trames de cette affaire et aux citoyens de Milan à montrer, par leur attitude, qu'ils n'entendent assumer aucune responsabilité dans l'exécution des plans de pilards et d'assassins.

On lit dans l'Organe de Mons :

Les nouvelles que nous recevons du Borinage sont plus satisfaisantes que les jours précédents. On signale une reprise du travail dans plusieurs charbonnages. A Dour et Wasmes

la plupart des ouvriers sont à la besogne ; aux charbonnages de l'Agrappe et de Crachet-Picquery, sous Frameries et Pâturages, il y a reprise ; à Quaregnon, les porions, aidés par les ouvriers dont le nombre peut être fixé à quelques centaines, travaillent dans les puits de Sainte-Hortense. 16 et 24 Actions, Midi et Couchant du Flénu. — Seules, les houillères de Jemmapes et Guesmes restent à peu près inoccupées ; on espère cependant que dans quelques jours il en sera aux Produits et au Levant du Flénu comme ailleurs.

Nous partageons cette espérance et nous sommes persuadés que les regrettables événements qui viennent de s'accomplir auront démontré à nos braves travailleurs borains, que la puissance la plus grande et la plus généreuse du monde nésaurait pas elle-même faire hausser les salaires ; que ce résultat n'est possible que par l'amélioration spontanée des marchés industriels, que par le développement de l'intelligence, de l'habileté et de l'économie parmi les ouvriers.

On lit dans le Français :

La candidature de M. de Falloux dans la circonscription des Sables est maintenant un fait certain et paraît rallier toutes les nuances de l'opinion libérale. Il faut s'en réjouir, car M. de Falloux est un des candidats comme le suffrage universel en rencontre trop rarement.

Homme politique d'un libéralisme et d'une indépendance depuis longtemps éprouvés, ministre de l'instruction publique au temps où la liberté d'enseignement fut conquise, agriculteur plein d'expérience, M. de Falloux saurait exercer dans la nouvelle assemblée, d'une façon aussi utile que brillante, le contrôle dont l'impérieuse nécessité devient chaque jour plus évidente.

Voici comment le *Publicateur de la Vendée* annonce la candidature de M. de Falloux :

M. de Falloux, ancien député, ancien ministre, membre de l'Académie française, est un de ces hommes d'un talent incontestable et incontesté même par ses adversaires politiques.

Nous devons proclamer ici hautement que nous sommes en divergence avec l'honorable M. de Falloux sur certains points importants ; mais lorsqu'il s'agit de nos libertés politiques, il appartient à la presse indépendante de rechercher celui des candidats qui offre le plus de garanties. Or, l'honorable M. de Falloux a fait partie de nos assemblées parlementaires.

Grand orateur, il réclamerait, nous n'en doutons pas, la responsabilité ministérielle, la nomination des maires par les électeurs ou par les conseillers municipaux, la diminution du contingent de l'armée, l'amoinissement des charges publiques qui nous écrasent. Homme de théorie et de pratique tout à la fois tant pour les hautes questions politiques que pour celles se rattachant à l'agriculture, il dé-

fendrait avec énergie les intérêts du pays et du département.

Si donc M. de Falloux maintient, comme on le dit, sa candidature, nous n'hésitons pas à engager les libéraux de toutes nuances à soutenir son élection et à se grouper pour faire sortir son nom de l'urne électorale.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Enfin la session est close et le Palais-Bourbon désert. Les députés sont tous partis, quelques-uns pour ne plus revenir. Pour certains, ce sera tout bénéfique, car ils passeront du Palais-Bourbon au Luxembourg, d'autres au Conseil d'Etat, par exemple MM. Darimon, Chesnelong, Josseau, Roques-Salvaza. M. Fremy ira à la Cour des Comptes. Tout cela n'est encore que timide rumeur, mais pourrait devenir bientôt vérité officielle.

Le Corps-Législatif a siégé cinquante et une fois dans le cours de cette session. Il s'est réuni vingt-trois fois dans les bureaux ; il a nommé cent dix commissions. Deux cent trente-cinq députés ont présenté des amendements sur divers projets de loi. Onze cent quarante-quatre députés les ont signés.

M. Dufaure renonce à se porter candidat dans la circonscription de Toulon. Il annonce sa résolution par une lettre adressée à la *Sentinelles toulonnaise*.

On parle d'une nouvelle arrestation dans l'affaire Taillefer-Pic.

Les relations de M. Jules Pic et de M. Taillefer, dit l'*International*, sont déjà anciennes. Elles datent au moins de dix ans. Il y a dix ans, M. Pic était banquier. Il avait été placé, par un groupe de petits capitalistes, à la tête d'un établissement financier qui disparut dans les ruines d'une expropriation, lors du prolongement de la rue Lafayette.

Cet établissement, fondé au capital de trois millions, était sis 29, rue Laffitte, et portait le titre de : *Caisse industrielle de Paris*, sous la raison sociale : Jules Pic et C^{ie}.

Sa prospérité ne s'affirmait pas ; les rapports du conseil de surveillance n'étaient guère nourris que de bénéfices fictifs, si bien que le moment de l'expropriation venu, les actionnaires et le directeur saisirent avec joie une occasion si belle d'arrêter le dernier inventaire.

M. Taillefer avait un compte ouvert à la Caisse industrielle. Sa signature commençait à circuler sur des effets dont chaque renouvellement augmentait la somme. A quel chiffre insensé arrivèrent bientôt Taillefer et M. Pic ? Quelles opérations faisaient-ils ensemble ? Les deux amis se trouvèrent plus d'une fois dans des embarras assez graves.

Après l'expropriation de la Caisse indus-

trielle, arriva l'affaire de l'*Etendard* qui n'a pas été beaucoup plus prospère.

Nous avons annoncé la réunion, à Berlin, de la conférence internationale pour les blessés. Dans sa séance du 25 avril la conférence a reçu une proposition de M. Langenbeck, aux termes de laquelle les gouvernements neutres doivent être invités en temps de guerre à mettre un certain nombre de médecins militaires à la disposition des Etats belligérants. Il arrive quelquefois, en effet, que beaucoup de blessés attendent longtemps sur les champs de bataille des secours retardés par l'insuffisance du personnel médical de l'armée à laquelle ils appartiennent.

Une correspondance parisienne, adressée à un journal de province, assure que tous les enfants qui naîtront le 15 août prochain et auxquels leurs parents consentiront à donner le nom de *Napoléon* seront filleuls de l'Empereur et de l'Impératrice.

Le Nord assure que de nouvelles manœuvres seront décidément, non plus essayées, mais mises en pratique au camp de Vincennes et au camp de Châlons. Comme les nouvelles théories suppriment beaucoup de mouvements anciens, on ne craint pas de les enseigner immédiatement, même si la guerre devait être prochaine, parce qu'une simplification dans les opérations militaires ne peut pas opérer de perturbation, qu'elle n'a pas besoin d'apprentissage et qu'elle est d'application immédiate.

Le régime des fermes-écoles, qui n'avait pas été modifié depuis l'origine de l'institution, vient d'être l'objet d'une réforme. Le séjour est réduit à deux ans. Les apprentis, pour être admis, devront être âgés de dix-sept ans, savoir lire et écrire, et au lieu d'employer la première année à apprendre les notions élémentaires qu'ils doivent posséder à leur entrée, ils consacreront les deux années auxquelles est désormais limité leur séjour à se former dans la pratique agricole.

Un correspondant de la *Gazette médicale de Turin*, dit que le choléra, qui semblait depuis quelques mois cantonné à Théhéran, où il s'était développé, a fait son apparition à Hamadan, province d'Irak-Adzem, au sud de la Perse.

Cette marche de l'épidémie est d'autant plus dangereuse, que Hamadan est sur la route de Bagdad, où passent les caravanes des Persans pour la Mecque.

L'instruction au sujet de l'attentat tenté le 2 avril contre le vice-roi d'Egypte, se poursuit, dit-on, avec bien des difficultés. Plus on avance, moins on y voit clair.

On prétend que le directeur du théâtre, M. Manassé, aurait fait certains aveux qui réduiraient l'affaire à un projet de chantage organisé par lui.

— On n'a pas besoin de religion pour être honnête homme.

— Pour ne pas voler son prochain, peut-être ; mais pour rendre sa femme heureuse, c'est autre chose.

— Enfin je viens vous prier de parler pour moi... Les Boulaies sont à affermer, la famille va se trouver dans l'embarras ; ma maison est assez grande pour tout le monde ; qu'on publie les bans dans quinze jours, qu'on nous marie dans un mois, et avant l'époque où la fille à Mathieu devra quitter la ferme, elle entrera dans le moulin de Martin pour être la plus riche artisanne du pays.

— Cela est vrai !

— Vous parlerez en ma faveur ?

— Je répéterai fidèlement ce que vous venez de me dire.

— Rien de plus ?

— Non.

— Pourquoi ?

— Vous ne rendrez pas Chiffon heureuse.

— Moi ?

— Quand elle puiserait de la farine dans les sacs pour donner aux pauvres gens de quoi faire des galettes, vous gronderiez, Martin... ; et lorsque Agnelet aurait besoin de souliers et d'un chapeau neuf, vous trouveriez que le pauvre dépense beaucoup. Chiffon n'a jamais

été riche ; pourtant elle n'a pas cessé d'être charitable. Vous ne vous entendriez pas... En vous épousant elle sauverait sa famille ; mais elle perdrait son repos.

— Si vous soufflez à Chiffon ces charitables idées...

— Je m'en garderais bien, dit la mère Campêche ; je vous apprendrais simplement ce que je pense, et je ne l'influencerai en rien. Elle est assez sage pour n'avoir pas besoin de conseils.

— Quand irez-vous aux Boulaies ?

— Ce soir même.

— Et je pourrai revenir...

— Demain matin.

Pendant tout le reste du jour la vieille femme retourna dans sa tête la proposition de Martin, se demandant comment elle aborderait un pareil sujet, et quelle serait la réponse de la jeune fille.

Dès que le soleil baissa, elle partit pour la ferme.

Elle aperçut de loin Chiffon occupée à coudre une blouse pour Agnelet.

On envoya l'enfant cueillir un bouquet de marguerites ; la mère Campêche, fort embarrassée de la mission qu'elle avait acceptée, expliqua les intentions du meunier.

— Me marier ! dit Chiffon stupéfaite.

— Dame ! ma fille, tu as vingt-deux ans.

— Me marier avec Martin !

— C'est vrai qu'il est vieux et laid...

— On peut encore passer là-dessus, mère Campêche ; mais, vous le savez, on dit dans le pays que quand il prête un boisson de grain, il faut lui en rendre un sac.

— Je ne nie point qu'il soit avare.

— Il passe pour être brutal, ajouta Chiffon en frissonnant. Mais le pire, c'est qu'il raille les choses saintes... Epouser Martin, vivre en face d'un homme pour qui je ne me sens ni estime ni amitié !

— Ecoute, dit la mère Campêche ; je ne te propose pas ce parti comme un bonheur, mais comme un moyen de salut...

— Oui, répondit Chiffon, il n'y aurait plus d'inquiétude... Tout le monde serait heureux et paisible... Et moi seule... Céleste est encore bien jeune, elle a besoin d'un appui ; Agnelet est un enfant, et dans deux mois nous n'aurons peut-être pas une maison pour nous abriter... Mère Campêche, j'ai besoin de songer à tout cela devant Dieu ; il faut que je consulte M. le curé et que je calcule mes forces... Jamais je n'ai cru que l'heure viendrait pour moi de choisir un époux comme les jeunes filles mes compagnes... Mère de la petite famille qui m'était confiée, jusqu'à cette heure je lui ai consacré ma vie... Ah ! elle la demande tout entière... Je n'avais qu'un bien, ma liberté, il faut que je la sacrifie !

— Chiffon, réfléchis, et que la générosité de ton caractère ne t'emporte pas trop loin.

— « Savez-vous jusqu'où va l'amour du pélican pour ses petits », mère Campêche ? Eh bien, il déchire ses entrailles pour les nourrir de son sang, quand il n'a rien trouvé sur la grève déserte... N'est-ce pas mon lot, après tout, de m'immoler pour les autres ?... Enfant, ne devais-je pas céder aux caprices de Chérie et me voir privée par elle des caresses de ma mère ! jamais elle ne saura quelles poignantes douleurs elle m'infligea pendant mes premières années... Si je ne méritais pas sa tendresse, j'avais du moins des droits à sa sollicitude... Mon père est mort, avec lui toute ma joie s'en est allée...

Je n'ai plus rien : ni sourires d'approbation, ni ces baisers qui sont des récompenses. Je suis redevenue la Chiffon des mauvais jours. Je me trompe, le labeur est retombé plus lourd sur mes épaules... J'ai élevé mes frères, j'ai vu grandir Céleste, Agnelet m'a regardée comme sa vraie mère ; mais moi... Moi ! s'est-on jamais demandé si je ne regardais pas s'enfuir les années de ma jeunesse avec un regret dont je m'accusais comme d'un crime... ? Pardon ! pardon, mon Dieu ! dit la malheureuse enfant en tombant à genoux et en appuyant son visage noyé de larmes sur les genoux tremblants de la mère Campêche ; je me montre ingrate en-

Toutefois, comme ce bruit est plutôt répandu dans les hautes régions officielles que dans le public, il n'offre pas une grande dose de probabilité.

— 450 personnes disparaissent annuellement de Londres depuis 1860. C'est, pour cette période de huit années, un total effrayant de 3,600 disparitions.

Les *détectives* perdent courage. Et, certes, les *détectives* sont des hommes dévoués; ils font de la police pour l'amour de l'art, exposant chaque jour leur vie et gaspillant leur fortune dans cette chasse à l'homme... peut-être la plus effrayante des chasses.

Les *détectives* ne découvrent rien. Londres est dans la stupeur. On songe vaguement, en présence des chiffres officiels, à cette famille de Strasbourg qui faisait de si bonne charcuterie avec la chair humaine,

Chronique Locale et de l'Ouest.

Dimanche, sur les onze heures du soir, le feu s'est déclaré à S^t-Clément-des-Levés, au domicile du sieur Buron, cultivateur: un chaumier entier et un hangar avec ce qu'il contenait ont été consumés.

Les voisins et les pompiers de la commune sont arrivés à la hâte, mais ils ont dû se borner à préserver le bâtiment d'habitation qui était cerné par les flammes. La perte s'élève à 260 fr. environ.

La cause de ce sinistre est restée inconnue.

Mardi dernier, vers midi, tout-à-coup le ciel s'est obscurci, un seul et violent coup de vent a tout ébranlé et a été bientôt suivi d'une averse abondante, avec éclairs assez vifs et plusieurs coups de tonnerre.

Dimanche a eu lieu au Jardin du Mail, à Angers, la distribution des récompenses accordées à MM. les exposants qui avaient pris part au Concours régional. Cette solennité était présidée par M. le préfet, ayant à ses côtés M. le maire, M. l'inspecteur général de l'agriculture, M. l'inspecteur adjoint et toutes les autorités religieuses, civiles et militaires. Sur l'estrade avaient pris place MM. les membres du jury; vis-à-vis se trouvaient MM. les lauréats. Une foule nombreuse stationnait autour de l'estrade et prouvait par son attitude bienveillante et recueillie l'intérêt qu'elle prenait à ces grandes et glorieuses fêtes de la paix. Partout on se félicitait hautement du magnifique spectacle qu'avait offert le concours de bestiaux, partout on exaltait à juste titre les progrès faits par l'agriculture dans la région de l'Ouest. Les machines agricoles avaient suivi ce mouvement ascensionnel et leurs inventeurs s'étaient attachés à les perfectionner. Aussi le jury s'est-il senti quelquefois embarrassé pour décerner ses récompenses tant les armes s'é-

quilibraient et tant la lutte devenait égale entre de nobles rivaux.

Voici les noms des exposants de notre arrondissement qui ont obtenu des récompenses :

M. FUSELLIER, de Saumur: une médaille d'argent, pour sa machine à égrener les trèfles;

Une médaille de bronze, pour sa locomobile;

Une autre médaille de bronze pour sa batteuse.

M. MURAY, de Varennes-sous-Montsoreau, une médaille de bronze pour sa charrue.

Dans les produits agricoles, M. MONDAIN, curé de la Breille, a reçu une médaille d'argent pour sa création d'asperges sur les sables de la Loire.

CHEMIN DE FER DE SAUMUR A CHOLET.

SOUSCRIPTION AUX ACTIONS.

Total de la liste précédente.....	403
MM. veuve Brun.....	4
Senente, greffier de justice de paix..	2
Durigneux, négociant.....	2
de Place (M ^{me}).....	5
Tulasne, ferblantier.....	2
Dubois-Perrault.....	2
Merceron.....	10
Deschamps.....	5
Lambert, directeur du collège de Doué.....	2
Richard-Duchâtellier, maire de Concourson.....	3
Courjaret, boucher.....	2
Genet, colonel du génie.....	20
Chaillou de Fougerolle.....	20
Liausou père.....	3
Liausou fils.....	3
Vallée-Dubois.....	2
Guitière, Urbain, de Forges.....	4
de Rodays de Champagne.....	10
Saillant, Denis, de Meigné.....	2
Grellepois-Guillon.....	2
Hublot, Eugène, de Saumur.....	15
Hublot, Ernest, de Saumur.....	20
Total.....	543

M. le ministre de la guerre a invité les préfets à porter à la connaissance des familles que l'engagement volontaire des jeunes gens ne peut ouvrir un droit à l'exemption de leurs frères qu'autant qu'il a été contracté pour une durée de neuf ans, conformément à l'article 33 de la loi du 21 mars 1832, modifié par la loi du 1^{er} février 1868.

L'ouverture de la session législative de mai, pour les conseils municipaux, est ajournée au 25. Dans les communes où certaines affaires réclameraient une prompt solution, MM. les maires pourront les soumettre, sans retard, au vote des conseils municipaux, après s'être pourvus d'une autorisation spéciale, conformément à l'article 15 de la loi du 5 mai 1855.

L'organisation de la garde nationale mobile continue dans les conditions indiquées par le maréchal ministre de la guerre. La *Patrie* assure que l'Empereur vient de signer un décret qui pourvoit à la nomination d'environ trois cents officiers.

A Angers, M. Allou retire sa candidature indépendante. Il écrit à l'*Ouest* :

« J'aurais été très-fier de voir se grouper autour de moi, dans un accord libéral, les nuances diverses de l'opposition; mais il ne m'est évidemment pas permis de compter sur ce rapprochement, impérieusement nécessaire dans une lutte sérieuse. »

Le candidat qui paraît devoir être patronné par l'*Ouest* est M. Cubain, bâtonnier de l'ordre des avocats d'Angers. Jusqu'à présent, toutefois, M. Cubain n'a pas posé sa candidature d'une manière définitive, bien qu'il ait répondu par un programme aux questions formulées par plusieurs électeurs démocrates.

On lit dans le *Courrier de la Vienne* :

Voici une assez plaisante histoire qui nous arrive des Deux-Sèvres :

Le zèle des agents officiels de M. Charles Leroux, candidat officiel dans l'arrondissement de Bressuire, contre M. de la Rochejaquelein, est excessif et les fait tomber en des confusions étranges. Dernièrement, pendant la tournée de révision, ils se sont mis à quatre pour attribuer à M. Leroux un service qu'il n'a point rendu. Ils ont voulu absolument que M. Leroux eût obtenu, pour un jeune soldat, un congé que celui-ci doit à une autre intervention, pas du tout officielle. Comme le jeune homme résistait et ne voulait pas transiger sur l'indifférence méritée qu'il professe à l'égard de M. Leroux, on lui a mis sous le nez un papier attestant qu'il doit son congé au député officiel de Bressuire. Oui, mais le papier était signé : *maréchal Niel*, et notre jeune homme étant de l'infanterie de marine, son congé lui a été délivré au nom de l'*amiral Rigault de Genouilly* !

Le zèle de ces messieurs s'était fourvoyé, et tout le canton rit encore de leurs grands airs menaçants qui n'ont effrayé personne.

On sait qu'en vertu d'une disposition du testament de Jacques Bujault, du 8 décembre 1842, il est établi chaque année à Niort un concours, avec un prix de 600 fr., ayant pour objet la publication d'un almanach pour l'année suivante.

Toute personne est admise à prendre part à ce concours, qui est général pour toute la France. Le prix n'est délivré que sous la condition que l'almanach sera publié dans les Deux-Sèvres.

Les concurrents pour l'almanach de 1870 devront envoyer leurs manuscrits affranchis au plus tard le 1^{er} juin 1869, à M. Giraud, prési-

dent du tribunal civil et de la société d'agriculture, à Niort, qui est le juge du concours.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Le *Journal officiel* publie des décrets prononçant la dissolution du Corps-Législatif, et convoquant les électeurs pour les 23 et 24 mai.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

Ce soir, la troupe de M. Lefèvre donnera une seconde représentation de *Faust*, et très-prochainement une œuvre inédite d'un auteur du cru, dit-on. Le titre ne manque pas de piquant : *Saumur en Saumure*. Espérons que ce produit sera digne de conservation.

CIRQUE AMÉRICAIN.

Le grand Cirque américain, dont le propriétaire-directeur est M. Myers, doit arriver sous quelques jours à Saumur. Ce Cirque se distingue par son nombreux personnel et ses riches écuries qui, dit-on, ne renferment pas moins de 125 chevaux, des mulets, des chameaux, etc., etc.

M. Myers offrira également, en spectacle, deux éléphants prodiges et sept lions, présentés, à chaque séance, par le dompteur américain John Cooper. On dit aussi beaucoup de bien de la troupe équestre et des gymnasiarques.

LE JOURNAL DES DEMOISELLES, qui compte trente-sept années d'un succès constant et mérité vient de créer une édition paraissant tous les Samedis. Les premiers Samedis du mois, les abonnées à cette Édition reçoivent le JOURNAL DES DEMOISELLES avec sa partie littéraire, ses articles Modes et toutes ses nombreuses annexes, y compris : une Gravure de Modes, une Planche de Broderies et travaux de femmes; enfin, une Planche de Patrons. Tous les autres Samedis, le texte est accompagné d'une Gravure de Modes et d'une autre Planche, soit Broderies, Patrons de grandeur naturelle, Patrons à découper à pièces indépendantes, travaux de femmes, etc. Cette édition convient aux Jeunes Filles comme aux Jeunes Femmes; c'est, en un mot, le vrai Journal de la Famille. — Prix de l'édition hebdomadaire; trois mois 8 f. 50; prix de l'édition mensuelle: un an 12 fr. — Paris, 1^{er} boulevard des Italiens.

M. SICARD, dentiste, rue des Lices, 32, Angers.

BULLETIN FINANCIER.

La Bourse est ferme, et, sur plusieurs valeurs, les

vers vous et injuste envers votre Providence! j'ai lutté, j'ai souffert; mais vous m'avez donné le succès...

« Vous me punissez à cette heure de m'être parfois secrètement applaudi de l'achèvement de mon œuvre... Vous m'envoyez mes moments de faiblesse et ma crise d'angoisse... Pardon, Seigneur! je suis une chrétienne sans foi, une fille sans courage, une sœur sans dévouement!... Il s'agit de les sauver tous, et j'hésite! et mon lâche égoïsme se révolte! Ah! tais-toi! tais-toi, mon cœur! si tu as battu, si involontairement tu t'es ouvert à une espérance terrestre, brise-toi pour anéantir en même temps toute pensée de la terre... Mon Dieu! mon Dieu! prenez la moitié de mon calice! »

Chiffon demeura immobile, repliée sur elle-même, la tête ensevelie dans les vêtements sombres de la vieille femme, qui passait doucement sa main sur les cheveux de la jeune fille, et lui disait à mi-voix de bonnes et fortifiantes paroles.

Chiffon sanglotait, et souffrait, comme elle avait dit, son agonie.

Elle partageait avec Dieu le calice amer, elle en savourait le fiel et la lie.

Mais rien ne grandit l'âme chrétienne comme l'acceptation de la croix, et c'est sur le sommet du Calvaire qu'elle retrouve toute sa dignité et toute sa grandeur.

Les âmes les plus généreuses et les plus saintement résignées éprouvent des moments de défaillance. Aux luttes courageuses, héroïques, succèdent des abattements mortels. Il semble que le Christ veuille davantage les rapprocher de son cœur blessé, quand il les admet à la veillée sublime du jardin des Oliviers.

Les âmes qui ont été tristes jusqu'à la mort sont celles qui jettent avec le plus d'ardeur ce cri d'acceptation: *Que votre volonté soit faite, et non la mienne!*

Lorsque Chiffon releva son visage, une sérénité sans ombre y avait succédé à l'agitation et aux pleurs.

Elle regarda la mère Campêche avec une expression de martyre qui contemple la couronne et la palme tendues par des anges visibles pour elle seule, et elle répéta :

— Je serai la femme de Martin!

— Tu as bien réfléchi?

— Oui, ma vieille amie.

— Il est vieux et laid, avare et méchant.

— Mère Campêche, dit la jeune fille, voulez-vous connaître mes idées sur le mariage?

— Parle, ma fille.

— Le mariage est un sacrifice de sa vie faite par la femme à l'homme qu'elle accepte pour époux. Du jour où j'aurai reçu l'anneau de Martin devant l'autel, je me regarderai comme obligée à faire son bonheur. Ce qu'il

a été, ce qu'il pense, ce qu'il sera, ne me regarde pas! Il est mon mari, je lui dois obéissance; il est mon mari, je lui dois fidélité. Au fond du cœur j'aurai pour m'encourager la pensée que, quelque avare qu'on l'ait représenté, il a sauvé ma famille de la ruine. L'effort qu'il aura fait sur lui-même me semblera d'autant plus grand, que cette générosité est en opposition avec son caractère et avec ses habitudes. Je ne prendrai d'argent dans le coffre que pour les besoins indispensables de la maison. La richesse du mari n'autorise pas la prodigalité de la femme. Je mettrai tous mes soins à cacher ses défauts, s'il en a; j'essayerai, par ma douceur et par ma complaisance, de le ramener à Dieu et à la religion. Enfin, incrédule ou pieux, doux ou brutal, du jour où je serai sa femme je ne connaîtrai que des devoirs à remplir.

— Chiffon! Chiffon! tu es une sainte du bon Dieu.

La jeune fille secoua la tête.

— Vous m'avez entendue pleurer...

— Oui, dit la vieille femme, et seule au monde j'avais le secret de ces larmes. Ecoute, ma fille: ton père est mort et, ne peut te bénir que du haut du ciel; dans son égoïsme, Julienne s'applaudira de ton sacrifice sans en mesurer la grandeur; mais moi qui l'ai vue grandir, moi qui, à travers ton visage paisible et tes yeux purs, ai souvent lu dans ton âme, ah! j'éprouve le besoin de

te bénir à mon tour, et de te promettre, au nom d'un Dieu juste, l'assistance du Ciel.

Campêche plaça ses deux mains sur le front de la jeune fille et la mendiant priait les larmes aux yeux, le cœur rempli d'une émotion puissante.

Quand elles se levèrent, toutes deux étaient calmes, et la mère Campêche regagna sa mesure, appuyée sur le bras de Chiffon.

La jeune fille reprit seule le chemin des Boulaies.

Le long de la route elle remarquait les moindres choses, les bouleaux au tronc blanc, les touffes de bruyère, les églantiers épineux, la croix de bois.

Elle s'arrêta un moment devant la chaumière d'Angélique, et, comme elle n'était pas habitée, elle y entra et s'assit sur un fagot de bois mort.

Le toit était presque entièrement effondré, les pauvres meubles achevaient de pourrir et les orties envahissaient le petit clos bordé d'une haie d'aubépine.

— Je ferai réparer la chaumière, dit Chiffon, il faut garder à l'orphelin son héritage.

(La suite au prochain numéro.)

M. RIELLANT, dentiste, quai de Limoges, 157, à Saumur.

demandes sont assez nombreuses pour déterminer un mouvement de hausse.

La rente 3 p. 100 s'est rapidement élevée à 71 32; l'Italien, qui avait beaucoup baissé, a reconquis le taux de 56, et le Foncier a repris et dépassé celui de 1,500.

Les chemins de fer français sont bien tenus; la hausse des Autrichiens continue; ils s'approchent de 700.

Mais la valeur sur laquelle la hausse acquiert les plus fortes proportions, ce sont les *bonds* hypothécaires du transcontinental-pacifique que l'on demande de 788 à 790, soit avec une hausse depuis quinze jours de 10 dollars ou 50 fr. La sécurité étant absolue, le public n'avait plus qu'à se préoccuper des avantages financiers, avantages qu'il serait difficile de rencontrer dans toute autre valeur. Ces *bonds* sont remboursables à 1,000

dollars et rapportent 309 fr. d'intérêt annuel, représentant plus de 8 p. 100, ce qui les fait préférer au 6 p. 100 fédéral et provoque en leur faveur de nombreux arbitrages.

En banque, le Turc se traite sans variations à 43 10; il en est de même de l'Extérieure espagnole à 29 3/4 et l'Intérieure à 26 3/4. — L. Gérard.

BOURSE DU 27 AVRIL.
3 p. 0/0 hausse 15 cent. — Fermé à 71 45.
4 1/2 p. 0/0 baisse 55 cent. — Fermé à 101 25.
BOURSE DU 28 AVRIL.
3 p. 0/0 hausse 15 cent. — Fermé à 71 60.
4 1/2 p. 0/0 hausse 15 cent. — Fermé à 101 40.

P. GODET, propriétaire-gérant.

L'Écho Saumurois est désigné pour l'insertion des Annonces judiciaires et des Actes de société.

Direction générale de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre.

VENTE DE BIENS DE L'ÉTAT ANCIEN HOTEL BOUTET A SAUMUR.

Le public est prévenu que le **lundi 10 mai 1869, à midi**, en l'hôtel de la Sous-Préfecture à Saumur, devant M. le Sous-Préfet, délégué par M. le Préfet, en présence de M. le Receveur des Domaines et de M. le Chef de bataillon commandant le Génie à Saumur, il sera procédé, sans adjudication préparatoire, à la vente aux enchères, en un seul lot, des immeubles non affermés dépendant de l'ancien hôtel Boutet, situés rue de la Petite-Bilange, n° 12, à Saumur, et comprenant, SAVOIR :

Un grand bâtiment à deux étages donnant sur la rue de la Petite-Bilange;

Un jardin, cour et dégagements attenants au bâtiment et s'étendant jusqu'au quai de l'École de cavalerie.

Le tout d'une superficie de 1,435 mètres carrés environ.

La mise à prix est fixée à 36,000 francs.

Le cahier des charges, le plan des lieux, le procès-verbal d'estimation, sont déposés dans les bureaux de la Sous-Préfecture et au bureau des

Domaines, où l'on pourra en prendre connaissance.

Le Receveur des Domaines,
PARISOT.

A VENDRE
Une jolie petite maison avec belles servitudes et grand jardin. S'adresser à M^e VERNEAU, notaire à Vernueil-le-Fourrier. (155)

ART DENTAIRE.

Le docteur **Belmant**, dentiste à Paris, grande rue des Batignolles, n° 11, se rendra prochainement à Saumur.

Ancien interne des hôpitaux, exposeur d'anatomie, dentiste de la maison municipale de santé de Paris, de l'École impériale des mines, du collège municipal de Chaptal, et des principales communautés et établissements d'éducation de la capitale, le docteur Belmant peut affirmer, sans crainte d'être démenti, que depuis dix ans qu'il pratique la prothèse dentaire, il ne connaît pas un seul de ses clients qui soit en possession d'une pièce ou appareil dentaire artificiel dont il ne se serve parfaitement pour la mastication.

L'époque précise, ainsi que la durée de son séjour ne pouvant être fixés d'avance, M. Belmant engage les personnes qui désireraient le consulter pour ce qui concerne son art, et notamment pour la pose des dents artificielles, à lui écrire d'avance à son Cabinet, ou à l'Hôtel de Londres, où il descendra désormais. (165)

2^e.40 PAR AN 52 N^{OS}
PARIS, 7, place de la Bourse, 7,
LYON, 92, rue de l'Impératrice, 92.

L'ÉPARGNE
LE PLUS COMPLET DES JOURNAUX FINANCIERS
Guide des Actionnaires et des Obligataires
Parait tous les dimanches
ET PUBLIE :

TOUS LES TIRAGES

avant les autres Journaux;
COMPTES-RENDUS d'Assemblées génér.;
CONVOICATIONS, Divid., Appels de fonds;
RENSEIGNEMENTS sur toutes valeurs, etc.
Direct-Gérant: F. DE FONTBOUILLANT

52 N^{OS} PAR AN 2^e.40

Etude de M^e BEDON, notaire aux Rosiers-sur-Loire.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
PLUSIEURS FERMES
Situées commune des Rosiers, d'une exploitation facile, et de bonne qualité. S'adresser, pour les renseignements, à M^e BEDON, notaire aux Rosiers. (179)

MAISON A LOUER
PRÉSENTMENT,
Rue de l'Hôtel-Dieu, 5.
S'adresser à M. BLONDEAU, menuisier, rue de l'Hôtel-Dieu, Saumur.

M. MAURICEAU, huissier à Saumur, demande un CLERC.

PAPIER WILINSI

L'immense succès de ce remède est dû à ses propriétés dérivatives bien constatées, à son action prompte et infaillible qui attire au dehors l'irritation qui tend toujours à se fixer sur les organes essentiels de la vie; il est recommandé par les premiers médecins, pour la guérison des *Rhumes, Bronchites, Maux de gorge, Grippe, Rhumatismes, Lumbagos, Douleurs*, etc. Son emploi n'exige aucun régime. Une ou deux applications suffisent le plus souvent et ne causent qu'une légère démangeaison. Prix de la boîte, 1 fr. 50 c., dans toutes les pharmacies. (542)

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

LE VERT

DE LA PRAIRIE PONNEAU

Près et par la Gare des Marchandises du chemin de fer de Saumur,

SERA OUVERT LE 1^{er} MAI 1869.

Les personnes qui désirent mettre leurs chevaux au vert dans cette prairie sont priées de s'adresser à M. CH. MILSONNEAU, négociant, rue Royale, à Saumur, et, sur la prairie, au garde.

Prix pour un mois : 30 francs, et 1 franc pour le garde.

On paiera en entrant.

(175)



HABILLEMENTS

POUR HOMMES ET ENFANTS

SAUMUR, 28, rue d'Orléans, 28, SAUMUR.



A LA BELLE JARDINIÈRE

11^{me} SUCCURSALE DE LA GRANDE MAISON DE PARIS,

Siège principal, rue Croix-des-Petits-Champs, 5, 7 et 9,

QUATRE MÉDAILLES A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867

Pour perfection et bon marché de tous ses produits.

AVIS.

La Direction de la **GRANDE MAISON DE PARIS** a l'honneur d'informer sa clientèle de Saumur et des Environs, qu'elle a adressé à sa succursale de cette ville (**A LA BELLE JARDINIÈRE**) un assortiment considérable de **Vêtements de printemps et d'été**, dans lequel on trouvera tous les types de nouvelle création édités par la Grande Maison de Paris.

Ces articles rivalisent avantageusement avec les produits des premiers tailleurs de Paris, comme étoffes, coupes et façons, et surtout à des **PRIX IMPOSSIBLES A NULLE AUTRE MAISON DE PROVINCE.**

Les articles *bon marché et à bas prix* tiennent aussi une place importante dans cette collection. Chacun peut donc être certain de trouver à s'habiller à sa convenance.

PRIX FIXE.

A LA BELLE JARDINIÈRE

PRIX FIXE.

SAUMUR, 28, rue d'Orléans, 28, SAUMUR.

Saumur, imp. de P. GODET.